

**EMOVA GROUP**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 14.993.740,05 Euros  
Siège social : 23, rue d'Anjou - 75008 Paris  
421 025 974 R.C.S. Paris

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES  
DU 30 MARS 2018**

**TEXTE DE LA RESOLUTION PROPOSEE :**

***Cinquième résolution - Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017***

L'Assemblée Générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 2.459.167 euros de la manière suivante :

- au poste « Report à nouveau, soit : 2.459.167 euros  
qui serait ainsi porté de (22.056.610) euros à : (19.597.443) euros

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

**TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE :**

***Cinquième résolution - Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017***

L'Assemblée Générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 2.459.167 euros de la manière suivante :

- au poste « Report à nouveau, soit : 2.459.167 euros  
qui serait ainsi porté de (22.056.610) euros à : (19.597.443) euros

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

« Extrait Certifié conforme à l'original »

Par : Bruno BLASER

Président

